

LA CROIX

mercredi 25, jeudi 26 mai 2022 — Quotidien n° 42325 — 2,40 €

Monde

Les exilés de Marioupol tentent de reprendre leur souffle P. 9-10

Festival de Cannes

Les Dardenne droit au cœur P. 20



Quand nos émotions nous gouvernent

Des robots pour décrypter nos émotions P. 26-27

éditorial

Isabelle de Gaulmyn

La forêt entre en ville

Pour lutter contre les effets des vagues de chaleur en milieu urbain, les métropoles multiplient les plantations d'arbres

P. 2-3

L'exception italienne

Les évêques italiens examinent la question des abus sexuels P. 19

Une structure indépendante sur les abus sexuels, l'écoute des victimes, leur indemnisation, une étude historique et sociologique : autant de demandes formulées par des associations de victimes de prêtres italiens à l'Église de leur pays, et appuyées par un livre-choc signé notamment par l'historienne Lucetta Scaraffia (*Agnus Dei. Gli abusi sessuali del clero in Italia*, non traduit en français). Des demandes qui rappellent furieusement la méthode courageuse choisie par l'épiscopat français, avec la mise en place de la Ciase de Jean-Marc Sauvé. Sauf que jusqu'ici, sur le traitement des abus sexuels, l'Église italienne fait de la résistance. Après avoir prétendu qu'elle n'était pas concernée par le phénomène, elle explique aujourd'hui pouvoir le traiter seule, sans intervention extérieure, notamment de la justice. Elle a encore les moyens de s'opposer aux pressions qui vont croissant pour mettre fin à cette culture de l'abus en son sein. L'influence de la religion reste importante – malgré une pratique dominicale en chute libre. Surtout, l'Église italienne est l'une des plus riches du monde, grâce à un système de financement par l'impôt particulièrement avantageux, qui lui permet de se défendre et d'acheter le silence des victimes, dans un pays où la pédocriminalité reste taboue. Pour les prélats italiens, la méthode Sauvé fait donc office de chiffon rouge. Influents encore à la Curie, ils ont tout fait pour que les membres de la commission française ne soient pas reçus par le pape. Pourtant, l'opinion publique italienne évolue. Et l'Église ne pourra longtemps refuser de l'entendre, sauf à perdre toute sa crédibilité. Le pape peut y contribuer : évêque de Rome, c'est lui qui nomme le président des évêques transalpins. Sa volonté de traiter vraiment les abus sera aussi jugée sur sa gestion du cas italien.



Les berges de la Maine, à Angers, seule ville de France à avoir obtenu le prix Villes arborées du monde. Thibaud Vaerman/Hans Lucas

Annexes légales p. 12

Depuis 1883 - ISSN 0242-6056 - Imprimé en France : 2,40 € ; DOM : 3,15 €
Luxembourg : 2,60 € ; Esp : 2,90 € ; Italie (Rome) : 3,40 € ; Maroc : 32 MAD ; Canada : 6,30 €

bayard

M 00140 - 525 - F : 2,40 €



En ville, les arbres forment un rempart face aux vagues de chaleur exceptionnelles dues au réchauffement climatique.

Pour être efficace, leur présence doit être pensée à long terme et composée avec le manque de place disponible en milieu urbain.

À Angers, seule ville française distinguée par un label international, leur présence est au cœur de l'urbanisme.

L'arbre, un sujet épineux pour les grandes villes

— Pour s'adapter au changement climatique, les grandes métropoles ont multiplié ces dernières années les projets de plantation d'arbres en ville.

— Les spécialistes insistent néanmoins sur la nécessité de privilégier la qualité à la quantité.

Entre béton et bitume, l'arbre en ville est a priori un sujet innocent. Il se révèle pourtant hautement sensible, à mesure qu'il occupe de l'espace sur la voirie et dans les débats publics. En témoigne le tollé suscité par la proposition de la mairie de Paris de supprimer des voies du périphérique, afin de réduire la circulation et d'en végétaliser une partie. À l'inverse, sur le Champs-de-Mars, ce sont des riverains qui protestent contre l'abatage d'arbres vieux de plusieurs décennies. Et cela pour laisser place à des infrastructures touristiques au pied de la tour Eiffel.

Cette tension n'est pas neuve. À la fin du XIX^e siècle déjà, George Sand se battait contre des abatages prévus dans la forêt de Fontainebleau. Peu avant, le baron Haussmann végétalisait Paris avec squares, parcs et aménagement des bois. Mais pour les défenseurs des arbres s'ajoute désormais un nouvel argument : l'adaptation au changement climatique.

En mai, la France a été frappée par un épisode de chaleur « excep-

tionnel pour la saison ». Si l'épisode ne peut être qualifié de canicule, le phénomène risque de devenir plus fréquent et plus intense. Dans les métropoles, ces vagues de chaleur sont accentuées par le phénomène « d'îlot de chaleur ». Les surfaces perméables comme le béton captent la chaleur durant la journée, puis la restituent pendant la nuit, diminuant la capacité des villes à se rafraîchir. Le différentiel entre un cœur de ville et les zones environnantes est habituellement de 2 ou 3 °C, mais peut augmenter lors des fortes chaleurs. Lors de la canicule de 2003, des écarts allant jusqu'à 10 °C avaient été constatés entre Paris et la zone rurale francilienne.

Face à des températures extrêmes, l'arbre est-il simplement accessoire ? Ou une véritable solution d'adaptation ? Les principaux effets se ressentent en plein jour. « Planter des arbres permet de rafraîchir l'air ambiant à la fois en créant de l'ombrage, mais aussi par l'évapotranspiration (phénomène de renvoi de l'eau dans l'atmosphère, NDLR), ce que ne permet pas un parasol, explique Frédéric Ségur, directeur du service arbres du Grand Lyon. Entre une rue encadrée par de grands arbres adultes alignés et sa voisine peu arborée, la différence de température ressentie peut dépasser les 6 °C.

Dans une moindre mesure, les arbres peuvent contribuer à un meilleur confort en intérieur. « Les

« Planter des arbres permet de rafraîchir l'air ambiant à la fois en créant de l'ombrage, mais aussi par l'évapotranspiration. »

maisons situées à l'ombre d'arbres, et situées dans des villes où les systèmes de climatisation sont courants, peuvent économiser plus de 30 % de la demande de climatisation », indiquait le dernier rapport du Giec consacré à l'adaptation. Quant à l'atténuation de l'effet d'îlot de chaleur – notamment la nuit – il peut être atténué par le remplacement des sols autrefois bitumés, mais dans une ampleur encore mal évaluée par les scientifiques.

« L'enjeu de l'adaptation est tel qu'il faudra s'appuyer sur toutes les solutions à notre disposition, explique Vincent Viguié, chercheur travaillant sur l'adaptation au changement climatique à l'École des ponts-Paris Tech. Les arbres ont le mérite d'avoir de nombreux effets secondaires très positifs, mais ils ne suffiront pas à eux seuls à faire face aux vagues de chaleur. » Car en 2100, par exemple, le climat de Lyon pourrait s'apparenter à celui d'Alger.



Parmi les autres solutions pour faire face aux canicules, les scientifiques pointent les pistes de rénovation des logements, de couverture réfléchissante des bâtiments ou la réduction de la densité des villes. Même si l'arbre a d'autres bénéfices en matière de réduction de la pollution de l'air, de bien-être, ou d'esthétique (lire ci-dessous).

Toutefois, urbanistes et paysagistes insistent : il faut planter, mais pas n'importe comment. L'enjeu, selon les experts, étant de

bâtir un véritable patrimoine vert pour l'avenir. « À Lyon, nous nous sommes aperçus que les arbres plantés dans les années 1960 avaient déperissé au bout de vingt ans car ils avaient été plantés dans des petits volumes de terre, raconte Frédéric Ségur. À l'inverse, des arbres plantés au XIX^e siècle dans de bonnes conditions sont devenus centenaires. » Certains experts appellent désormais à mesurer la « canopée » d'une ville, c'est-à-dire la surface couverte par les ●●●

repères

De multiples bénéfices

Les arbres permettent de limiter les effets de l'urbanisation sur la biodiversité, en servant de refuges pérennes ou temporaires à certaines espèces.

Dans une certaine mesure, ils éliminent certains polluants. Une étude menée à Londres a estimé que le couvert végétal permettait de supprimer entre

852 et 2 121 tonnes de particules fines PM10 par an, soit entre 0,7 et 1,4 % de leur quantité totale présente.

Surtout, placés à proximité de voies de circulation, « ils permettent, s'ils constituent un couvert suffisamment dense, de diminuer la diffusion des polluants », explique Serge Muller, professeur émérite de botanique au Muséum d'histoire naturelle. Et donc de préserver de la pollution les résidences à proximité.

Dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon. En 2100, le climat de la préfecture du Rhône pourrait s'apparenter à celui d'Alger. Soudan E/Alpaca/Andia



●●● arbres, plutôt que le nombre de plants.

Car la course au chiffre peut parfois se faire au détriment de la qualité. « Les arbres en pot sont une aberration car ils ne pourront jamais développer leur système racinaire, pousser et faire véritablement de l'ombre, s'agace Caroline Mollie, architecte-paysagiste et autrice de *Des arbres dans la ville* (Actes Sud). Il faut mettre le bon arbre au bon endroit : si l'on n'a pas de place et de terre, il vaut mieux ne pas en mettre. »

Une tâche qui est loin d'être aisée. Contrairement aux espaces naturels, les villes sont des milieux déjà très encombrés, en surface comme sous terre. Il faut composer avec la voirie, les réseaux d'assainissement, d'énergie, les infrastructures souterraines. Ainsi, à Paris, la maire Anne Hidalgo a dû revoir à la baisse ses quatre projets de forêts urbaines. Deux ont même été abandonnés, à l'Opéra et au niveau de berges de Seine, les études techniques ayant révélé que les sous-sols se révélaient trop encombrés dans

«Il faut mettre le bon arbre au bon endroit: si l'on n'a pas de place et de terre, il vaut mieux ne pas en mettre.»

le premier cas, et insuffisamment profonds dans le second.

« Les grandes collectivités ont désormais des services techniques, qui sont de plus en plus experts de la question des arbres en ville, relève Morgane Colombert, chercheuse à l'institut de recherche Efficacity. Mais pour certains aspects, la connaissance est encore en train de se construire. » Des municipalités intègrent désormais la question des effets du réchauffement climatique pour choisir les essences à planter. Viennent alors s'ajouter de nouvelles contraintes. « Il faut à la fois que l'arbre puisse supporter le climat d'aujourd'hui, et des épisodes de gel, mais aussi des tem-

pératures plus élevées dans le futur, explique Frédéric Ségur. Dans le même temps, il faut se poser la question des disponibilités en eau. »

Ce manque de recul entraîne aussi des controverses sur la pertinence de certains dispositifs, à l'instar des toitures végétalisées ou des forêts urbaines, souvent inspirés de la méthode dite « Miyawaki », importée du Japon. Le dispositif consiste à planter un grand nombre d'arbres sur une surface restreinte. La compétition des différents arbres pour la lumière conduit à une pousse très rapide qui forme rapidement une masse dense de végétaux, mais aussi à la mortalité d'un certain nombre de plants.

La question des arbres en ville dépasse la simple question du « bien planter ». « La question de fond, c'est la préservation des arbres existants, car ce sont eux qui nous rendent ces services aujourd'hui, insiste Caroline Mollie. Ce ne sont pas des petits arbres nouvellement plantés qui peuvent remplacer ceux ayant plusieurs décennies. »

Camille Richir

Comment Angers enrichit son patrimoine arboricole

— Angers est la seule ville de France à avoir obtenu le prix Villes arborées du monde, décerné par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, et la fondation Arbor day.

— Le résultat d'une politique de développement de son patrimoine arboricole, encouragée par une mobilisation citoyenne.



Angers

De notre correspondante régionale

Un désespoir des singes aux feuilles persistantes et pointues, un sophora du Japon au port majestueux, un marronnier, un magnolia ou un tilleul... Une cinquantaine d'arbres « signaux », d'environ dix mètres de haut, sont désormais plantés tous les ans à Angers. Choisis pour leur essence, leur forme ou leurs couleurs singulières, ils ont vocation à marquer de leur empreinte les rues et places les plus fréquentées. La ville prévoit également de planter chaque année 50 arbres d'alignement pour border ses rues, 50 arbres fruitiers dans ses parcs et jardins et de passer de 600 à 1 200 arbres dans ses cours d'écoles.

À ce rythme, Angers espère avoir doublé le nombre d'arbres sur son territoire en 2026, évalué aujourd'hui à 110 000. « À chaque plantation, on en profite pour désimperméabiliser les pieds d'arbres et végétaliser davantage la ville, précise Fanny Maujean, directrice des parcs, jardins et paysages pour la ville et son agglomération. On les laisse s'épanouir le plus librement possible tout en tenant compte de la présence de réseaux enterrés, de la proximité des façades, des passages des piétons, vélos ou voitures... »

Héritière d'une longue tradition horticole, Angers est la seule ville de France à avoir obtenu le prix Villes arborées du monde décerné par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et la fondation Arbor Day. « Un tiers de sa superficie est composé d'espaces naturels, souligne Hélène Cruypenninck, adjointe chargée

de l'environnement et la nature. Et nous avons l'ambition de développer ce patrimoine, à la fois dans la ville, mais aussi ses lisières, en plantant des forêts urbaines. »

L'une d'elles est sortie de terre autour du lac de Maine, une autre près du parc Saint-Léonard et de nouvelles prospections sont en cours. Les essences choisies sont proches de celles des forêts avoisinantes, le chêne notamment. Enfin, deux micro-forêts – inspirées du botaniste japonais Akira Miyawaki – sont prévues près de deux écoles, grâce au budget participatif de la ville.

Un autre grand volet consiste à protéger le patrimoine arboricole existant. Pour cela, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) recense pas moins de 400 arbres remarquables à préserver. « Nous sommes vigilants lors des dépôts de permis de construire et au moment des chantiers, pour que les végétaux et leurs racines ne soient pas abîmés », prévient Fanny Maujean.

Cette politique active tient beaucoup au rôle d'aiguillon joué par des associations et des habitants, qui entretiennent une relation particulière aux arbres qui les entourent.

Associations et habitants jouent le rôle aiguillon.

En 2017, la construction d'une nouvelle ligne de tramway, ayant provoqué de nombreux abattements, avait suscité beaucoup d'émotion. « La ville proposait de compenser avec de jeunes pousses mais ce n'est pas pareil », commente Florence Denier-Pasquier, coprésidente de La Sauvagerie de l'Anjou. En 2018, c'est un séquoia nain centenaire, menacé par la construction d'un garage, qui suscite un élan citoyen. Finalement sauvé, le séquoia fait désormais la fierté du quartier. L'association s'est lancée dans un inventaire participatif des arbres remarquables, qui a servi de base aux travaux du PLUI. « Un autre rapport à la ville peut se créer autour des arbres car ils racontent une histoire », estime la responsable associative.

La ville prévoit d'ailleurs d'impliquer les habitants en leur offrant bientôt jusqu'à 50 € pour planter des arbres dans leurs jardins. « On va faire de la pédagogie en conseillant certaines essences et en proscrivant des espèces invasives comme l'aillante ou le robinier », indique Fanny Maujean. 2023 a également été déclarée Année de l'arbre à Angers. Pour mieux enraceriner leur protection.

Florence Pagneux